



Mise en demeure - Salaire

Par Lucas78

Bonjour,

Je souhaiterais mettre en demeure mon employeur mais je ne sais pas comment m'y prendre, à qui dois-je adresser la mise en demeure ? au service RH ?

Et je ne sais pas comment formuler la mise en demeure (le début), c'est suite à une retenue illégale que je souhaite contester (courrier simple envoyé resté à ce jour sans réponse) et demande la régularisation de mon salaire mais dois-je demander un montant exact ou seulement demander à ce qu'ils régularisent ma situation ?

Merci d'avance

Par morobar

Bonjour,

à qui dois-je adresser la mise en demeure ?

A l'employeur. Dieu reconnaîtra les siens comme on dit.

genre:

Monsieur le directeur des ets zzz

"Je vous mets en demeure de me verser la somme de xxx euro avant le yy/xx/2023 faute de quoi je saisirai le conseil des prudhommes."

Cette somme m'est due pour les raisons suivantes:

* patati patata...